



14ème législature

Question N° : 92657	De M. Jacques Valax (Socialiste, républicain et citoyen - Tarn)	Question écrite
Ministère interrogé > Finances et comptes publics		Ministère attributaire > Éducation nationale
Rubrique >logement : aides et prêts	Tête d'analyse >allocations de logement et APL	Analyse > étudiants. conditions d'attribution.
Question publiée au JO le : 26/01/2016 Date de changement d'attribution : 18/05/2017 Question retirée le : 20/06/2017 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Jacques Valax attire l'attention de M. le ministre des finances et des comptes publics sur l'attribution des APL pour les étudiants. L'amélioration des conditions de vie et d'études des étudiants doit rester une priorité de nos actions. Le logement est le premier poste dans le budget d'un étudiant. Il représente 48 % au niveau national de son budget. Aujourd'hui, certains jeunes ayant eu une activité professionnelle, notamment dans l'attente des résultats d'admission au concours d'entrée dans l'enseignement supérieur et plus particulièrement au sein des IFSI, se trouvent pénalisés. L'amélioration des conditions de logement pour les étudiants était l'une des promesses du projet du Président François Hollande, il souhaiterait donc connaître les intentions du Gouvernement afin de permettre aux étudiants de se loger à moindre coût.